

Le gestion différenciée des bords de route

Pourquoi s'intéresser à la gestion des bords de routes ?

Les bords de routes constituent le premier plan du paysage vu par l'automobiliste ou le cycliste, lien étroit entre la route et son environnement. La flore qui y pousse spontanément, outre qu'elle est attrayante, exprime – si on ne la fauche pas systématiquement – la diversité des sols, des milieux et des climats traversés. Elle change d'aspect avec les saisons. D'un point de vue écologique, les bordures routières abritent une flore et une faune des plus riches. Au niveau national, avec un réseau de 965 000 km de routes et 8 900 km d'autoroutes, les abords routiers représentent environ 3 400 km², soit sensiblement la surface des parcs nationaux. Enfin, ils assurent une fonction dans l'épuration des eaux de ruissellement provenant de la chaussée ou des parcelles agricoles. Leur gestion doit permettre de concilier et d'optimiser leurs différentes fonctions, sans, bien sûr, compromettre la sécurité des usagers.

Les bords de routes sont des milieux vivants

Nombre d'animaux et de plantes autrefois courants se sont raréfiés durant les dernières décennies du fait de la disparition de leurs habitats, au nom de la productivité. Une gestion appropriée de certaines « zones refuges » – dont les « dépendances routières » font partie – permet de sauvegarder, voire de reconstituer, une partie de ce patrimoine. Contrairement à ce que l'on pense parfois, les abords de routes ne sont pas des « réservoirs à nuisibles », mais des zones où trouvent refuge certaines espèces appréciées – papillons, perdrix, cailles, belettes prédatrices de rongeurs, etc.

D'autre part, on connaît mieux, à présent, l'importance des « corridors écologiques » reliant entre eux différents milieux (mares, bosquets, prairies, etc.) et permettant ainsi la circulation ou la propagation de la faune et de la flore sauvages. Certaines espèces, comme les carabes, les crapauds, les jonquilles ou les jacinthes des bois ont besoin de corridors continus. Une interruption de quelques mètres suffit à arrêter leur progression. D'autres, comme le chevreuil, de nombreux oiseaux, ou certains végétaux peuvent passer



Optimiser les différentes fonctions du bord de route.

d'un site à l'autre même si le corridor est interrompu sur plusieurs centaines de mètres. Les bords de routes ont une vocation évidente de corridors écologiques.

En quoi consiste, actuellement, la gestion des bords de routes ?

Lorsque les graminées aux épis chargés d'eau ployaient sur la route, trempant au passage le piéton, ou que menaçaient de se propager les char-

çons et autres plantes indésirables, il appartenait au cantonnier, muni de sa faucille ou de sa pince à chardons, d'entretenir les abords de routes. Les gens du coin fauchaient au bord des chemins le « manger aux lapins » ou y faisaient pâturer des chèvres.

Amorcé depuis la fin des années 1970, le fauchage mécanique des abords routiers s'est systématisé. Au début limité au centre des bourgs, le fauchage a trouvé, avec l'avènement des lotissements en milieu rural, sa justification dans une volonté de « faire propre » assez irrationnelle en pleine campagne.

L'investissement en matériel et en personnel a abouti au passage répété des machines – jusqu'à trois fois par an le long des routes départementales – sur le bord des routes, sur des bandes de plus en plus large, y compris dans des espaces à caractère naturel comme les forêts.

Exemple

En Seine-Maritime, le fauchage des 6 200 km de routes départementales occupait en 1994 environ 400 agents pendant six mois, utilisant 66 véhicules faucheurs.



Le fauchage mécanique s'est systématisé.

Certains riverains craignent, par exemple, que certaines plantes ne viennent « polluer » leur pelouse. Or, cela n'est vrai que pour certaines plantes « agressives » et notamment celles, comme les

chardons, dont les nombreuses graines sont transportées par le vent.

Les trois parties des abords routiers



Les abords routiers comportent souvent un bas-côté, un fossé et un talus.

1 Le bas-côté ou accotement : plat, plus ou moins large. S'il n'y a pas de raisons particulières de tout faucher, le passage, sur une seule largeur, de la barre de coupe, soit environ 1 mètre, est généralement suffisant.

2 Le fossé : destiné à collecter les eaux. Une intervention sur les fossés peut être envisagée fin août début septembre avant que les plantes ne fanent et n'accumulent leurs parties fanées au fond. Autrement, la pousse de l'herbe au fond des fossés n'est pas préjudiciable à leur pouvoir de rétention. Les plantes ont même un pouvoir ralentisseur sur les écoulements et favorisent l'infiltration et l'évapotranspiration d'une partie des eaux de ruissellement tout en favorisant leur épuration par absorption des éléments polluants qu'elles peuvent transporter.

3 Le talus : fait la jonction avec les parcelles. Son fauchage peut être envisagé, là aussi, en fin d'été, avec une fréquence annuelle pour ceux où la végétation est la plus vigoureuse, et de 3 à 5 ans pour les autres afin d'éviter l'embroussaillage.

Quels sont les inconvénients des techniques actuelles ?

Le broyage de la végétation des bas-côtés aboutit à une banalisation du milieu. Réalisé précocement et répété sur quelques années, il fait disparaître des plantes annuelles ou bisannuelles qui n'ont pas la possibilité de renouveler le stock de graines du sol. D'autre part, cette pratique favorise les plantes vivaces les plus résistantes, notamment la berce et le dactyle, graminée à croissance vigoureuse nécessitant des interventions plus fréquentes, des plantes basses comme la renoncule rampante, le trèfle blanc ou la potentille ansérine, ou encore des espèces capables d'accomplir leur cycle végétatif avant le fauchage comme le chérophylle, un cerfeuil sauvage. Le fauchage de ces plantes vivaces ne limite en rien leur pouvoir de colonisation, au contraire.

L'abandon du produit de fauche sur place provoque une eutrophisation (enrichissement excessif) des bas-côtés et l'apparition de plantes nitrophiles indésirables (ortie dioïque, gaillet gratteron, chardons, etc.).

Le broyage nécessite un dégagement préalable du pied des panneaux indicateurs et des balises à l'aide d'herbicides

totaux. Parfois, le traitement désherbant affecte des portions complètes, avec les conséquences que l'on imagine : pollution des eaux de ruissellement, atteintes à la biodiversité, érosion des talus dénudés, etc.

Enfin, lorsque la lame de l'épareuse en arrive à décaper le sol pour limiter le nombre d'interventions, l'existence de nombreuses espèces végétales ou animales est compromise. En revanche, les graines de chardon trouvent les conditions de leur germination.

Il est possible de faire autrement. En Grande-Bretagne, par exemple, où pourtant le gazon ras est sacré, les bords de routes sont fleuris. On y roule moins vite aussi qu'en France...

Le ramassage des produits de fauchage éviterait le développement d'une flore banale.



Qu'est-ce que la « gestion différenciée » ?

La gestion différenciée est un nouveau mode de gestion des espaces verts qui a pour objectif d'appliquer une méthode d'entretien adaptée à la vocation de différentes zones : si certaines ont besoin d'être gérées de façon intensive (tonte, taille, désherbage, fertilisation, arrosage, nettoyage, etc.), d'autres ne justifient qu'un entretien extensif. La nature s'y exprime alors davantage. Comme les espaces verts des villes, les bords de routes n'ont pas tous besoin du même type d'entretien. Dans plusieurs départements, le conseil général et la direction départementale de l'Équipement ont mis en œuvre une gestion différenciée de leurs bords de routes.



Un refuge pour la flore : le rare nombri-de-Vénus en pays de Bray.

Est-ce difficile à mettre en place ?

Tendre vers une gestion différenciée, c'est bouleverser des habitudes. A court terme, ce changement engendre des coûts spécifiques (formation des agents, information auprès des élus et du public, achat de matériel, etc.), mais, à long terme, il est économique (moins de fauchage, donc moins d'usure, moins de frais de signalisation...) et plus respectueux de l'environnement.

La réussite d'une telle opération repose donc sur une prise de conscience collective et sur un suivi rigoureux.

Exemple

En relation avec le laboratoire de phytogéographie de l'université de Caen, la direction départementale de l'Équipement (DDE) du Calvados a mis en place dès 1989 le programme de gestion des bords de routes intitulé « Moins d'herbe coupée, nature protégée ». Le diagnostic initial permet de constater que 573 plantes, soit le tiers des plantes vasculaires de Basse-Normandie étaient présentes sur les bords routiers.

La gestion consistait en un fauchage en trois bandes :

- fauchage de dégagement le long de la route ;
- fauchage tardif sur la bande située en arrière ;
- gestion de la friche tous les deux ou trois ans au-delà en

fonction des plantes présentes.

Cette opération, pourtant largement médiatisée et appréciée, a été interrompue sous la pression d'élus qui préféraient un gazon « coupé net » à des abords qui faisaient « sale ». Des agriculteurs ont également protesté quant au développement massif de colonies de chardons.

Dans le Calvados.



Des pays comme les Pays-Bas et l'Allemagne ont depuis longtemps mis en œuvre la gestion différenciée des bords de routes.

Quelles raisons doivent motiver le fauchage ?

La sécurité routière reste l'argument principal du fauchage des abords routiers. Il est essentiel de donner le maximum de visibilité aux automobilistes dans les virages et aux abords des carrefours. Les portions de routes droites nécessitent moins d'interventions.

La possibilité de marcher sur les bas-côtés de la route doit être préservée tout comme la nécessité de bien voir les balises et panneaux de signalisation. En fait, seule la dynamique de

colonisation des arbustes doit être contenue, car aucune plante herbacée n'est susceptible de pousser assez haut pour faire écran.

Néanmoins, aujourd'hui, rares sont les personnes qui se déplacent à pied sur les grands axes routiers, sauf en cas de panne, et les routes étroites, bordées de talus, jouent le plus souvent un rôle de desserte locale où la vitesse des véhicules doit être limitée. Les risques liés à un « effet de parois », incitant les conducteurs à s'écarter du bord, sont de ce fait très limités.

Même sur les voies les plus étroites, sauf peut-être en cas de croisement de deux véhicules, l'extension des herbes n'est pas une gêne, et s'il n'y a pas d'arbustes les carrosseries ne risquent pas d'être rayées.

Le fauchage à ras des talus de voies de desserte agricole est disproportionné avec la nécessité d'y faire passer des tracteurs.

Autre motif pour faucher : la nécessité de stopper la prolifération de plantes indésirables pour les cultures et les jardins avoisinants, à fort pouvoir de dissémination.



Donner le maximum de visibilité au carrefour.

Exemples

Le chardon (*Cirsium arvense*), dont les graines volent parfois sur plusieurs dizaines de kilomètres, la patience à feuilles obtuses (*Rumex obtusifolius*) – la « dogue » –, le brome stérile (*Bromus sterilis*).

Quels sont les critères de la gestion différenciée ?

Au lieu de faucher systématiquement tous les bords de route, il serait souhaitable de concentrer les interventions sur les secteurs à problème.

La gestion à appliquer diffère selon la nature du sol. Les terres limoneuses ou argileuses humides, eutrophes (très riches), peuvent être effectivement propices au développement d'une végétation touffue dont la hauteur avoisine le mètre.

En revanche, sur les substrats filtrants et secs, oligotrophes (pauvres), comme on en rencontre au pied des coteaux crayeux de la plupart des vallées ou du pays de Bray ou dans les vallées – les plus intéressants sur le plan de la flore et de la faune –, la végétation reste rase et ne nécessite pas le passage du gyrobroyeur. Celui-ci, quand il passe, n'élimine en fait que quelques plantes d'intérêt écologique et patrimonial comme les orchidées qui dépassent.

Ces critères associés à l'identification des zones où prolifèrent les plantes indésirables devraient conduire à dresser une carte des zones à faucher ou non, et finalement aboutir à un plan de gestion pluriannuel permettant de situer les périodes optimales d'intervention dans l'année ou sur une période de retour plus longue.

Les étapes de la mise en place d'une gestion différenciée

D'après l'expérience du Parc naturel régional des Vosges du Nord.

- 1 Prise en compte de la richesse des abords routiers par l'ensemble du personnel de la subdivision de l'Équipement, grâce à un inventaire réalisé par le Parc naturel régional.
- 2 Edition d'une plaquette informative à l'usage des gestionnaires et des usagers des routes.
- 3 Mise en place de nouvelles pratiques sur certains axes, avec panneaux informatifs.
- 4 Lettre circulaire aux élus les informant de la généralisation de cette nouvelle politique.

Exemple

Dès 1992, une démarche qualité a été entreprise pour une gestion différenciée des dépendances vertes routières dans le département de l'Ain, aboutissant à une certification ISO 9002. De nouveaux rôles ont été définis au sein de la DDE (responsable qualité, contrôleurs des travaux, ...), assortis d'un travail de sensibilisation et d'information des agents conducteurs d'engins, notamment à reconnaître les éléments naturels d'intérêt patrimonial.

La mise en œuvre du fauchage est conditionnée, tronçon par tronçon, par la hauteur de l'herbe : 0,40 m sur la bande de sécurité, 0,80 m au-delà. L'usage des phytosanitaires – sélectionnés en fonction de leur action sur l'environnement – est en diminution constante. Un suivi permanent et une évaluation des opérations réalisées dans l'année permettent d'orienter les travaux de l'année suivante.

En contact direct avec le citoyen, des fiches de réclamation dont sera examinée le bien-fondé permettent d'ajuster ponctuellement les travaux à réaliser.

Des approches analogues ont été entreprises dans d'autres départements.



Eviter l'épandage d'herbicides.

Et pourquoi pas un fauchage tardif ?

Le fauchage tardif – à partir de la mi-juillet et, si possible en fin d'été – offre l'intérêt de laisser la plupart des plantes et animaux présents accomplir leur cycle biologique. Le fauchage ne doit pas non plus être trop tardif, au risque de détruire les rosettes de feuilles des orchidées qui apparaissent dès l'automne.

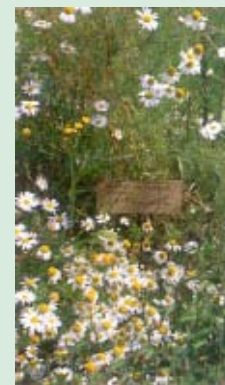
La seule limite au fauchage tardif est d'intervenir pour éviter la propagation des réelles « mauvaises herbes ». La crédibilité de la gestion différenciée des bords de routes en dépend. Pour ne pas l'avoir bien mesuré, certaines opérations ont tourné à l'échec (cf. plus haut). Dans ces conditions, un fauchage au plus tard fin juin est recommandé. Certaines plantes mûrissent leurs graines même une fois coupées. Vivaces pour la plupart, le fauchage ne parviendra pas à les éliminer de toute façon. Il faut donc faire en sorte – avec un second passage ou un traitement herbicide ciblé – que le regain de ces plantes n'aboutisse à la production de graines à l'automne.

Un pôle d'attraction insolite : Le Mesnil-Durdent

En pratiquant une gestion différente de ses talus routiers mettant en valeur leur flore avec un minimum d'interventions, Le Mesnil-Durdent – la plus petite commune de Seine-Maritime – s'est bâtie une renommée qui dépasse la région. Les employés communaux travaillent de manière sélective, « à l'ancienne », mais le « rotofil » a remplacé la faux et la faucille.

Circuit botanique et Jardin des Amouhoques : renseignements au 02 35 57 14 20.

Les « amouhoques », sur un talus au Mesnil-Durdent.



Quelles évolutions techniques sont à envisager ?

En Suisse ou en Allemagne des dispositions légales prévoient un certain nombre de recommandations allant dans le sens d'une gestion des abords routiers respectueuses des écosystèmes. Une des principales recommandations porte sur le ramassage des produits de fauchage, qui seul permet de rompre le cercle vicieux de l'enrichissement du sol. Malgré les recherches déjà menées dans plusieurs départements français (Bouches-du-Rhône, Calvados, Ain, etc.), la mécanisation du ramassage n'a pas encore abouti.

Seul le fauchage limité à des portions de routes restreintes ou aux bas-côtés, guidé par les seuls critères de sécurité, ouvre des perspectives de ramassage manuel, suivi d'un compostage avec les autres déchets verts.

Un fauchage accompagné d'un broyage fin, aboutissant à la formation d'un « mulch » se désagrègeant rapidement, peut être envisagé sur les bas-côtés, en organisant éventuellement des passages plus fréquents. Le passage d'une débroussailluse, ou pourquoi pas de la traditionnelle faucille, fin mai-début juin, au pied des panneaux et des balises, éviterait l'épandage d'herbicides. La pose de panneaux de signalisation à potence, plantés hors de la zone fauchée pourrait également être envisagé.

Certains départements ont expérimenté de nouveaux matériels permettant de conserver une garde au sol suffisante évitant un décapage intempestif.

“ La gestion différenciée des bords de routes ” est une publication de l'Agence régionale de l'environnement de Haute-Normandie, Cloître des Pénitents, 8, allée Daniel-Lavallée, 76000 Rouen.

Textes : J. Chaïb / AREHN et Hubert de Manneville

Photos : J. Chaïb et J.-P. Thorez / AREHN

Dépôt légal juin 2003

© AREHN, 2003. Reproduction, même partielle, interdite sans autorisation de l'éditeur.